LES NUANCES DE L'IMMIGRATION PASSÉE : L'EXPÉRIENCE DES IMMIGRANTS CHINOIS

AVVY GO ET DORA NIPP

Avvy Go est la présidente du Metro Toronto Chinese and Southeast Asian Legal Clinic et est member du conseil communautaire du Law Commission of Ontario.
Dora Nipp est la directrice générale du Multicultural History Society of Ontario.

Le triomphe des Chinois au Canada ne consiste pas seulement des obstacles qu'ils ont surmontés à travers l'histoire, mais également des contributions importantes qu'ils ont faites, et continuent à faire, à la société canadienne.

Bien qu'ils soient arrivés sur la côte ouest vers la fin des années 1780, les Chinois sont encore perçus par la société générale comme un groupe de nouveaux arrivants, et sont traités en tant qu'« étrangers perpétuels » depuis la création du pays. En réalité, les Chinois ne forment pas un groupe monolithique. Ils représentent un potpourri d'ethnicités et de dialectes, et possèdent des valeurs sociales, des opinions politiques et des croyances divergentes. Ils représentent virtuellement toutes les régions de la diaspora chinoise. Le seul dénominateur commun que partagent tous les Chinois au Canada, ainsi même que tous les immigrants de ce pays, indépendamment du moment de leur arrivée et de leur lieu précis d'origine, est l'héritage de l'histoire coloniale du Canada et son traitement contemporain des immigrants. L'histoire de leur communauté est aussi longue et texturée que celle de leurs homologues européens. Des milliers de Chinois ont participé à la ruée vers l'or de 1898, non seulement en tant que mineurs, mais aussi en tant qu'entrepreneurs qui opéraient des restaurants et des buanderies, et qui fournissaient des légumes frais aux alentours de Quesnel Forks et Barkerville. En 1868, les Américains ont négocié un traité sur l'immigration avec la Dynastie Qing pour qu'un groupe de travailleurs construise le système ferroviaire américain. À leur tour, ils ont fourni au Canadien Pacifique (CFCP) des travailleurs compétents pour compléter la portion de l'ouest du chemin de fer. Les « muscles chinois », plus de 15 000 travailleurs qualifiés, ont coupé, creusé et dynamité un chemin de l'Alberta jusqu'à la Colombie-Britannique. Pendant ce temps, à Victoria et

Vancouver, les Chinois s'étaient intégrés dans tous les secteurs de l'économie avec leurs propres entreprises — ils étaient des tailleurs, des vendeurs de cigares, des cordonniers, des fermiers, des domestiques, et ils travaillaient dans l'industrie alimentaire (cafés et restaurants), etc.

Mais en tant qu'immigrants, ils n'étaient pas tous traités également et il existait un contraste marqué entre l'expérience des immigrants de l'Europe — qui étaient sur une « liste préférentielle » — et ceux des gens racialisés qui ont traversé l'océan Pacifique, et cette distinction allaient être élargie pour inclure les immigrants des Caraïbes, de l'Afrique et de l'Amérique centrale et du sud. Aussitôt le dernier pic du CFCP enfoncé dans le sol, les Canadiens ont demandé l'expulsion des travailleurs chinois et l'introduction d'une taxe prohibitive. Le gouvernement canadien y a obtempéré. Les lois sur l'immigration chinoises ont été introduites afin de limiter l'immigration chinoise et afin de pénaliser ceux qui étaient déjà au pays. Les mesures les plus connues sont ces « taxes d'entrée » qui imposaient une gamme d'impôts sur les Chinois entrant au Canada. Elle a passé de 50 $ en 1885, à 100 $ en 1901, à 500 $ en 1903, et finalement à une exclusion complète en 1923. Les coffres du gouvernement se sont remplis avec près de 23 millions de dollars provenant de la taxe d'entrée. Ces prélèvements étaient particulièrement insidieux puisque les Chinois étaient le seul groupe auquel ils s'appliquaient et qu'ils étaient basés spécifiquement sur la race.

Lorsque cette mesure n'a pas entravé l'influx d'immigrants chinois, le gouvernement du Canada a mis en place une gamme de lois visant à exclure les Chinois, qui empêchait efficacement tous les Chinois d'entrer au Canada entre 1923 et 1947. Pendant ce temps, les Chinois au Canada ont vu plusieurs de leurs droits civiques, économiques et politiques se faire sérieusement restreindre ou anéantir, notamment leur droit de vote, le droit de travailler dans certains secteurs importants (en particulier dans les mines) et le droit d'accéder à diverses professions, dont la loi.

Après l'abolition de la loi sur l'exclusion des Chinois en 1947, les restrictions sur l'immigration chinoise sont demeurées. Par un décret en conseil, les seuls immigrants chinois qui étaient admis étaient les époux et les enfants d'âge mineur non mariés de citoyens canadiens et de résidents permanents. Afin de contourner cette loi dure et raciste, plusieurs immigrants chinois sont venus au Canada en tant que « fils de papier », c'est-à-dire en tant qu'hommes qui alléguaient être les fils de citoyens canadiens ou d'immigrants au Canada, soit en ayant acheté le certificat de naissance d'un autre homme ou en faisant circuler le même certificat de naissance parmi les immigrants potentiels. Au total, environ 11 000 fils de papier chinois sont venus au Canada de cette façon durant cette période.

Le gouvernement canadien croyait que cette communauté allait disparaitre lentement, mais, au contraire, bien que le quart des Chinois aient quitté le Canada, les familles qui y sont restées ont prospéré durant l'époque de l'exclusion. Ne se laissant pas décourager par leur statut de peuple marginalisé et étant fiers d'être Canadiens, 500 jeunes Sino-Canadiens se sont engagés durant la Seconde Guerre mondiale. Ils étaient des soldats dont le Canada ne voulait pas, mais ils se sont battus au nom du Canada, quoique sous le commandement des Britanniques. Finalement, ils ont gagné le droit de vote, mais les changements quotidiens dans leur

condition allaient venir très lentement et, comme ce fût le cas pour la plupart des vétérans racialisés, même le port d'un uniforme ne pouvait leur assurer du service dans les établissements gérés uniquement par des Blancs.

Le contexte historique et les expériences des autres peuples racialisés sont nécessaires pour comprendre le contexte racialisé de l'immigration au Canada et des politiques concernant les réfugiés, et comment les lois et les pratiques du passé continuent d'avoir un impact sur les communautés racialisées d'aujourd'hui. Malgré notre réputation enviable en tant qu'une des nations les plus diversifiées au monde, la réalité des pratiques d'immigration du Canada contraste fortement avec la perception que les autres se font de nous.

Le Canada a parcouru un long chemin depuis la première vague d'immigration chinoise, mais le racisme joue encore un rôle clé dans l'élaboration de la politique d'immigration canadienne. Des obstacles systémiques continuent de poser des défis importants pour les Canadiens chinois et autres personnes de couleur. Par exemple, des travaux de recherche récents ont confirmé la pauvreté racialisée qui existe aujourd'hui en Ontario — la destination de plus de 60 % des nouveaux arrivants. L'étude réalisée par United Way of Greater Toronto, *Poverty by Postal Code* (la pauvreté par code postal), résume le mieux la situation. Entre 1981 et 2000, les taux de pauvreté chez les communautés non racialisées à Toronto ont diminué de 28 % ; au cours de la même période, les taux de pauvreté parmi les communautés racialisées ont augmenté de 361 %. Dans la ville de Toronto, les familles chinoises sont deux fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, comparativement à leurs homologues blancs.

Le marché du travail du Canada démontre une tendance à ne pas reconnaitre les compétences acquises à l'étranger, et l'invalidation des titres de compétence contribue au double coup dur d'être pauvre et racialisé. À leur arrivée au pays, de nombreux immigrants chinois, comme d'autres immigrants racialisés, se retrouvent confinés dans des ghettos à « col-brun » — contraints d'accepter des emplois peu prestigieux et peu payants dans l'industrie du service.

Les restrictions actuelles sur les points d'accès de l'immigration créent des barrières raciales pour les immigrants de la catégorie économique ainsi que pour les demandeurs indépendants. Bien que de nombreux Canadiens ne sont pas à l'aise de parler de race, la liste préférentielle canadienne a été récupérée par une autre stratégie basée sur des considérations d'affaires en apparence anodine. Par rapport au nombre d'habitants, pourtant, il y a beaucoup plus de bureaux des visas en Europe qu'en Asie, Afrique ou toute autre région du monde. Puisqu'il y a moins de ressources disponibles, le temps de traitement sera plus long dans ces régions non privilégiées, même pour ceux qui sont qualifiés. Par exemple, le temps d'attente peut être de jusqu'à quatre ans pour quelqu'un qui fait sa demande à titre d'immigrant indépendant de Pékin. Un candidat avec les mêmes qualifications pourrait recevoir un visa d'immigration après seulement quelques mois s'il soumet une demande de, disons, l'ambassade du Canada en Allemagne. La répartition inégale des ressources sert à contrôler, sinon décourager, l'immigration à partir des pays mal desservit.

En 2012, le gouvernement a délaissé le « système de points » pour plutôt cibler des secteurs

qui attirent des immigrants possédant certains ensembles de compétences, notamment des compétences linguistiques. La même année, le Programme des travailleurs qualifiés du volet fédéral a été éliminé et ceux qui avaient fait leur demande avant 2008 ont été informés que leurs demandes et leur argent leur seraient retournés. Quelque 280 000 personnes ont été touchées par la décision. En 2014, le gouvernement du Canada a annulé les demandes sous les catégories d'entrepreneur et de gens d'affaires, dont profitaient les Chinois riches voulant immigrer[1].

Sans aucun doute, le plus controversé des obstacles systémiques est celui auquel font face les immigrants de la catégorie familiale. Les différentes Lois de l'immigration chinoise restrictives visaient à décourager les familles chinoises de s'installer au Canada. La réunification familiale demeure aujourd'hui une catégorie dans laquelle la race et la racialisation jouent *encore* un rôle significatif en matière de discours public et d'axiomes de politique.

En 1978, la « réunification familiale » était l'un des principaux objectifs de la loi sur l'immigration. La majorité des immigrants qui entraient au Canada chaque année faisaient partie de la catégorie de la famille. Depuis le début des années 90, toutefois, le pourcentage d'immigrants de la catégorie de la famille a diminué régulièrement. De plus en plus, notre politique de sélection des immigrants est axée vers les ouvriers qualifiés et les professionnels de la catégorie « indépendants » et les immigrants travailleurs semi-qualifiés et non qualifiés qui ont des permis de travail temporaire. Depuis 2010, les travailleurs temporaires ont dépassé les résidents permanents comme la principale source de la population active du Canada.

De plus, des critères d'admissibilité financière de plus en plus restrictifs empêchent efficacement les Canadiens à faible revenu de parrainer leur famille de l'étranger. Malheureusement, ce sont les membres de communautés racialisées et les immigrants récents qui sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté, donc le critère d'admissibilité financière a également un impact négatif disproportionné sur ces communautés. Étant donné que les immigrants d'Asie et d'autres parties de l'hémisphère Sud sont plus susceptibles de faire une demande dans la catégorie de la famille et qu'ils sont également plus susceptibles que les immigrants d'origine européenne d'avoir une famille élargie, la réduction des quotas dans la catégorie de la famille et la définition restreinte de l'adhésion à la catégorie de la famille ont l'effet supplémentaire — prévu ou non — de limiter le nombre d'immigrants de ces pays. Ainsi, le gouvernement canadien parvient à tuer trois oiseaux avec une pierre avec sa nouvelle politique d'immigration de la catégorie de la famille.

De nombreux Canadiens sont fiers de la diversité du Canada. En tant que nation d'immigrants, les Canadiens viennent de tous les coins du globe et représentent la totalité des secteurs, des ethnies, des capacités, des groupes d'âge, des classes sociales, des sexes et des croyances.

Selon Statistique Canada, en 2011 les Chinois étaient au deuxième rang des « minorités visibles », comptant plus de 1 324 700 individus ou 4 % de

1 Ibid, p.18

la population totale. Bien que les générations précédentes venaient principalement de la province méridionale de Guangdong et plus tard de Hong Kong, aujourd'hui les Chinois débarquent de toutes les régions de l'Asie, des Caraïbes, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique du Sud. Le Canada est peut-être leur deuxième, troisième ou même quatrième pays d'accueil.

Que l'on soit un nouvel arrivant ou d'une famille qui est au Canada depuis des générations, cette collection de communautés diverses a eu un impact important sur la société canadienne.

Les Canadiens d'origine chinoise ont joué un rôle essentiel — et continuent de le faire — dans l'histoire du Canada et les résultats de ces efforts sont omniprésents. La génération précédente a poussé à travers et démonté des obstacles systémiques afin que les générations suivantes puissent se reconnaitre dans toutes les facettes de la vie économique, sociale, culturelle et politique. Mais il ne s'agit pas tout à fait d'une histoire de triomphe, puisque de nombreuses personnes racialisées, y compris celles qui sont chinoises, doivent lutter pour survivre à cause de la dure réalité que sont les inégalités institutionnelles. Selon les chiffres de 2001 de Statistique Canada, plus de 25 % des adultes chinois avaient un diplôme universitaire, mais ils étaient également moins susceptibles d'être employés.

L'immigration, en dépit des politiques racistes, a fondamentalement changé la situation socio-économique et politique du Canada. Pourtant, les politiques d'immigration contemporaines demeurent prohibitives en matière d'immigration de personnes racialisées. Il est ironique que les communautés sino-canadiennes aient fait d'inestimables contributions au développement de cette société. Pensez seulement à ce que le Canada aurait pu être si ses politiques d'immigration n'avaient pas été racistes.